



Procès-verbal n°23 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	20/01/23
À :	10h
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mme Nadine GRECO. Mrs Daniel OLIVET, Sauveur ROMAGNOLE, Jean-Pierre RIEU, Denis LASGOUTE
Absents excusés :	Mmes Fatiha BADAoui, Martine JOLY.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 22 de la réunion du 06/01/2023.

Championnat U12/U13

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

La fiche de défi technique (Conduite de Balle) 1er trimestre Phase 2 est à télécharger sur le site du District : Documents, puis Compétitions

Rappel : Pas d'égalité : 1 perdant et 1 Gagnant : Si noté égalité sur la FMI ou la FEUILLE : Défi perdu au 2 équipes

FESTIVAL PITCH U13

Finale Départementale : Samedi 1 Avril à partir de 8h15 à Redessan

Championnat U12

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTEE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION"

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.



La fiche de défi technique (Conduite de Balle)1er trimestre Phase 2 est à télécharger sur le site du District :

Documents, puis Compétitions

Rappel : Pas d'égalité : 1 perdant et 1 Gagnant : Si noté égalité sur la FMI ou la FEUILLE : Défi perdu au 2 équipes

Finale JP ROUX : Samedi 20 Mai à partir de 8h15 à Vergeze

Retour CSR :

Match n° 25503375 : OL ST HILAIRE LA JASSE 11 – FC BERNIS 3 du 7/01/2023 Forfait de Bernis 30€

Foot Animation - U10 à U10/U11

ATTENTION : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.

Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) **10 €/ Infraction**

Non respect de la catégorie d'âge **30 €/ Infraction**

Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) **25 €/ Infraction**

Au vu des remarques parfois désobligeantes qui nous arrivent par téléphone au secrétariat concernant l'organisation et (ou) le comportement de certains dirigeants (voir parents),

Il nous paraît indispensable de faire remonter ces faits ou dysfonctionnement de ces plateaux au secretariat@gard-lozere.fff.fr afin d'améliorer le déroulement de ces compétitions.

Nous vous rappelons que ceux sont des compétitions du football animation (u6 à U10/U11).

Vous en remerciant par avance.

RAPPEL : pensez à envoyer vos feuilles de plateaux !!!!

Foot Animation – U6 à U8/U9

ATTENTION : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.

Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) **10 €/ Infraction**

Non respect de la catégorie d'âge **30 €/ Infraction**

Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) **25 €/ Infraction**

RAPPEL : pensez à envoyer vos feuilles de plateaux !!!!



Futsal U8 à Bouillargues du 7/01

16 Equipes présentes (130 enfants) au Futsal à Bouillargues, organisé par FFF et le District Gard/Lozère, la commission Foot Animation remercie :

Mr. Lionel ROCHETTE, C.T.D. D.A.P. Mr Michel COLLADO de la Commission Technique
Mme Marie COLLAVOLI de la Commission des Arbitres, ainsi que les 4 arbitres présent
Mrs Didier CASANAD , Daniel OLIVET de la Commission Foot Animation
Remerciement aussi les éducateurs et les parents des clubs présents pour cette manifestation.

*Au vu des remarques parfois désobligeantes qui nous arrivent par téléphone au secrétariat concernant l'organisation et (ou) le comportement de certains dirigeants (voir parents),
Il nous paraît indispensable de faire remonter ces faits ou dysfonctionnement de ces plateaux au secretariat@gard-lozere.fff.fr afin d'améliorer le déroulement de ces compétitions.
Nous vous rappelons que ceux sont des compétitions du football animation (u6 à U10/U11).
Vous en remerciant par avance.*

Foot Animation - FEMININES

Finale Départementale Pitch F

Mercredi 29 Mars à partir de 13h30 à Ste Anastasie

Ales - Langlade – N Metropole - Marguerittes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Didier CASANADA

Le Secrétaire de Séance
Daniel OLIVET

